

# Les pays africains francophones se mobilisent à Lomé contre la matière fissile



Le Groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration du traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires tient depuis mercredi à Lomé une rencontre régionale. Le rendez-vous de Lomé sera l'occasion de mobiliser les pays participants en prélude à l'adoption d'un prochain traité. Il sera également l'occasion de partager les connaissances et les informations relatives à l'interdiction de la production de matière fissile destinée à des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires.

Au total, 26 pays francophones africains et apparentés prennent part aux travaux de Lomé. De plus, deux experts, deux représentants de l'UNREC/UNODA et deux autres de la Branche de Genève UNODA prennent part aux travaux.

Pour le Directeur du Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), Anselma Yabouri, le rendez-vous de Lomé vise à faciliter le dialogue au niveau sous régional entre Etats membres sur leur implication dans l'adoption d'un futur traité en lien avec les instruments internationaux et régionaux déjà existants.

La matière fissile dont il s'agit lors de l'atelier de Lomé est un composant clé dans la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Et selon les experts, un traité non-discriminatoire, multilatéral et international interdisant sa production serait une contribution pratique et significative au désarmement nucléaire et aux efforts de non-prolifération

{loadmoduleid 210}

L'atelier organisé par l'UNODA à travers l'UNREC avec l'appui financier du gouvernement canadien répond à l'ambition de favoriser la participation des Etats africains au processus consultatif du Groupe d'experts de haut niveau chargé de l'élaboration du traité interdisant la production de matières fissiles.

*« La rencontre est pour nous l'occasion de favoriser le partage des connaissances et des informations au sein des différentes régions sur les questions relatives à l'interdiction de la production de matière fissile », a indiqué Peter Kolarov, coordonnateur des affaires de désarmement à la branche Genève de l'UNODA.*

Le gouvernement togolais soutient l'initiative à travers le ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine. Le pays dispose désormais d'un organe chargé de la question des armes chimiques. Il s'agit de l'Autorité nationale pour l'interdiction des armes chimiques au Togo (ANIAC-Togo).

Après Lomé pour le compte de l'Afrique, de pareilles rencontres seront organisées en Asie, dans le Pacifique, en Amérique Latine et dans les Caraïbes.